

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Délibération
N° 2025/36

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq
le LUNDI 08 DECEMBRE à dix-huit heures trente minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 1^{er} Décembre 2025
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
Messieurs EVRARD Dominique (proc. Ingrid SCHLEICH), Serge BONNAIRE (proc.
Joëlle DELRUE).

Mesdames LAMIABLE Murielle, FASQUELLE Léa, QUENON Sophie. Messieurs
DUBIEZ Francis, TEN Arnaud : absents non excusés.

Madame MAGNIER Juliette était absente au point de l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance.

OBJET : DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

La séance ouverte, Madame le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux les modalités de désignation du secrétaire de séance.

Madame BERQUEZ Marie-Laurence est élue secrétaire pour l'ensemble de la séance du Conseil Municipal du Lundi 08 Décembre 2025 par 19 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 09/12/2025

La Secrétaire,
Marie-Laurence BERQUEZ.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le **11 DEC. 2025**
et publication ou notification
du **11 DEC. 2025**

Le Maire,
Joëlle DELRUE.

